

RELEVÉ DE DECISION DU BUREAU EXECUTIF DU 20 NOVEMBRE 2021

V1.0

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BESSON Billy ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; LE BOUCHER Pierre ; MIGRAINE Corinne ; RUSSO Ed.

Excusé.e.s :

Invité.e.s :

Présent.e.s : COUR Jean-Christophe ; PEBEREL Nathalie ; BOCQUET Bernard ; MARLIOT Eric ; GAUTIER Romain ; AULNETTE Corinne ; LASSEAUX Sylvie ; BILLON Loïc ; CHIELLINO Guillaume.

Excusé.e.s : BOUVET Marc

1 Point licences au 15/11/2021 (information), Anne DOS SANTOS

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 15 novembre 2021.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 47 922 LCA (-0,6 % par rapport à 2020 à la même date et -15,8% par rapport à 2019)▪ 17 468 LCJ (+9,5 % par rapport à 2020 à la même date et -1,9% par rapport à 2019)▪ 185 678 PV/PVR (+21,9 % par rapport à 2020 à la même date et +15,2 % par rapport à 2019)▪ 3 865 Temporaires 1 jour (+56,5 % par rapport à 2020 à la même date et -33,1 % par rapport à 2019)▪ 2 097 Temporaires 4 jours (+81,7 % par rapport à 2020 à la même date et -38,9 % par rapport à 2019)▪ 7 654 Pass FFVoile (-4,9% par rapport à 2020 à la même date et -56,9% par rapport à 2019)
--------------------	---

2 Vie Fédérale

2.1 *Approbation du relevé de décisions du BE du 15/10/21*

Décision BE-211120-01	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 15 octobre 2021.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 2 décembre 2021.</p>
------------------------------	--

2.2 *Point d'avancement des protocoles individuels FFVoile-ligues concernant le litige des ristournes 2019 et de l'attribution des aides exceptionnelles aux ligues*

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'à date, tous les protocoles sont signés sauf pour la ligue Nouvelle Calédonie qui n'a pas répondu jusqu'ici malgré les relances.</p> <p>La commission d'attribution de l'aide financière exceptionnelle aux ligues pour 2021 s'est réunie le lundi 8 novembre pour examiner la conformité des demandes des ligues par rapport aux critères fixés en annexe du protocole.</p> <p>La commission a pu valider les demandes de 6 ligues (qui ont été payées dans la foulée) et a demandé des précisions à 8 autres ligues.</p> <p>Validation au fil de l'eau depuis (10 accordées au total et 6 en attente de précisions/d'envoi de leur demande d'aide)</p>
--------------------	---

2.3 *RH / Point de situation Départ – Recrutements*

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la réorganisation de certaines unités de travail et des recrutements associés.</p> <p>Les coûts salariaux/prestations en évolution seront non négligeables.</p>
--------------------	--

2.4 *Travaux accessibilité/autre aménagement du siège et emprunt*

Décision BE-211120-02	<p>Concernant les TRAVAUX EPMR, le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un accord de principe sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- les travaux par phase pour la mise en place d'un EPMR. La solution retenue consistera à inscrire dans la façade un élévateur permettant un accès adapté et autonome pour les PMR, depuis la rue, et pour atteindre le niveau RDC surélevé d'environ 1m40 depuis la chaussée.- les modalités de financement envisagé : fonds propres.
------------------------------	--

<p>Décision BE-211120-03</p>	<p>Le BE donne mandat aux Président/Trésorier pour permettre d'engager les études ainsi que les travaux et valider le suivi technique et financier de ce projet. Un point régulier sera réalisé auprès du BE et la décision finale des travaux/financement devra être soumise au BE/CA lorsque le détail sera connu. Une information sur les travaux envisagés pour l'accès EP MR et l'étude en cours sera faite au prochain CA.</p> <p>Concernant les AUTRES AMENAGEMENT DU SIEGE, le Bureau Exécutif de la FFVoile donne un accord de principe sur la mise en concurrence de 3 cabinets d'aménagement de bureaux afin de recueillir leurs avis et expertise et nous permettre d'avoir trois options avant d'engager des frais d'études qui seraient nécessaires avec un cahier de charge plus détaillé.</p> <p>Le BE donne mandat aux Président/Trésorier pour permettre d'engager les études de ce projet de réaménagement du siège.</p>
-------------------------------------	---

2.5 Budget 2021

2.5.1 Montants des reports éventuels des contrats de performance et de développement

<p>Information</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé par le trésorier des fonds (Contrats de performance et développement, fonds FFVoile) non engagés à date, l'objectif étant de savoir dès que possible les fonds d'Etat qui pourront être reportés sur 2022.</p>
---------------------------	--

2.5.2 Utilisation des fonds Fédérations 2021 non dépensés pour mise en place d'actions en fin d'année

<p>Information</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que le résultat devrait être proche de l'équilibre et qu'il ne semble pas y avoir de fonds disponibles pour de nouvelles actions d'ici fin 2021.</p>
---------------------------	--

2.6 PSF 2022

2.6.1 Informations générales suite PSF 2021

<p>Information</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'à date les Fédérations n'ont pas d'informations sur la campagne PSF 2022 mais qu'une réunion sera organisée par l'ANS le 06/12 pour faire le bilan sur la campagne 2021 et vraisemblablement fixer quelques orientations sommaires pour 2022.</p> <p>Il est également informé que des réunions seront organisées avec certaines ligues (ligues d'Outre-Mer, AURA) pour améliorer le traitement par les ligues du PSF 2022 sur la base du PSF 2021.</p>
---------------------------	---

2.6.2 Désignation du/des responsable(s) élu(s) pour le PSF 2022

Décision BE-211120-04	Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide (unanimité mais Ed RUSSO et Pascal BERTHAULT ne prennent pas part au vote) de désigner par vote secret Ed RUSSO et Pascal BERTHAULT comme responsables de la campagne PSF 2022 sachant qu'à terme le dossier PSF devrait être piloté/coordonné par le Développement.
------------------------------	--

2.7 Convention de soutien aux ligues

Décision BE-211120-05	Dans le cadre de la continuité de ce qui avait mis en place lors de la précédente mandature, le Bureau Exécutif de la FFVoile valide à l'unanimité le principe d'aides financières accordées à certaines ligues (Bourgogne Franche Comté, Centre val de Loire, Grand Est, Ile de France, Nouvelle Aquitaine) qui notamment ont perdu leurs CTS ou n'en avaient pas. Le Bureau Exécutif mandate pour la mandature, le président et le trésorier pour fixer le montant de ces aides attribuées, la durée de leur attribution et éventuellement compléter la liste des ligues concernées.
------------------------------	--

2.8 Part des Ligues et de la FFVoile sur les PVR 2022 – Utilisation d'une part de la recette PVR dans le cadre des appels à projet pour le CESE National 2022

Décision BE-211120-06	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide d'attribuer en 2022 une part de la recette PVR (soit 0,5 € par PVR) sur une ligne de financement du CESE National consacrée à des appels à projets respectant le projet fédéral et abondée en 2022 par une partie de la recette des titres de participation.</p> <p>Il valide également la part reversée aux ligues d'un montant de 6,27 € par PVR, pour le nombre de PVR délivrés par la ligue jusqu'à l'objectif fixé et 9,9 € par PVR pour le nombre de PVR délivrés au-delà de l'objectif fixé.</p>
------------------------------	--

2.9 Représentation de la FFVoile dans les organismes extérieurs

Décision BE-211120-07	Le Bureau Exécutif de la FFVoile désigne Roland DESFORGES comme représentant de la FFVoile au sein du conseil Maritime de façade Sud Atlantique.
------------------------------	--

2.10 Réflexion sur la prise de licence en ligne

<p>Décision BE-211120-08</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile engage la réflexion sur la prise de licence en ligne et fixe le cadre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prise de la licence club FFVoile en ligne accessible à tous. Cette faculté n'est pas ouverte aux autres types de licences.• Pour un nouveau licencié (Primo licencié) :<ul style="list-style-type: none">- Menu déroulant lui proposant sa région/ligue de pratique (ligue de rattachement de la licence)<ul style="list-style-type: none">⇒ En cas d'absence de réponse sur le menu déroulant « région/ligue de pratique », alors le licencié est un licencié individuel directement rattaché à la FFVoile- Donne son accord s'il veut être contacté par un club de la région choisie et 2 options possibles (une option à retenir) alors :<ul style="list-style-type: none">⌘ mail transmis automatiquement vers les clubs de la ligue retenue pour qu'ils prennent contact avec le licencié⌘ mail transmis automatiquement au licencié avec la liste des clubs de la région choisie pour qu'il contacte lui-même le club qu'il souhaite retenir• En cas de renouvellement de licences (pour les personnes licenciées club FFVoile depuis moins de 5 ans ou pour toute autre durée à débattre) :<ul style="list-style-type: none">- Pour renouvellement dans le même club :<ul style="list-style-type: none">⌘ Demande du n° de licence et affichage de toutes informations connues avec possibilité pour le licencié de corriger ces informations.⌘ Message au licencié sur le fait que l'information du renouvellement de sa licence a été transmise à son club qui lui fera parvenir les conditions d'adhésion (montant de la cotisation) au club.⌘ Transmission de l'information au club par mail automatique⌘ En cas d'absence de paiement d'une cotisation par le licencié, possibilité pour le club qui le souhaiterait de demander à la FFVoile (sous quel délai ?) de ne plus rattacher ce licencié au club. Il deviendrait alors un licencié individuel- Pour renouvellement dans un autre club :<ul style="list-style-type: none">⌘ Menu déroulant lui proposant sa région/ligue de pratique (ligue de rattachement de la licence)<ul style="list-style-type: none">⇒ En cas d'absence de réponse sur le menu déroulant « région/ligue de pratique », alors le licencié est un licencié individuel directement rattaché à la FFVoile⌘ Donne son accord si il veut être contacté par un club de la région choisie et 2 options possibles (une option à retenir) alors :<ul style="list-style-type: none"># mail transmis alors automatiquement vers les clubs de la ligue retenue pour qu'ils prennent contact avec le licencié# mail transmis automatiquement au licencié avec la liste des clubs de la région choisie pour qu'il contacte lui-même le club qu'il souhaite retenir <p>Il s'agit donc d'un point d'étape qui sera présenté au Conseil des Présidents de ligue, qui pourra en tant que comité consultatif faire évoluer la réflexion avant validation du CA.</p>
-------------------------------------	---

2.11 Réunion des Présidents de clubs

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'organisation de la réunion des Présidents de club au siège de la FFVoile le vendredi 10/12 après midi qui regroupera une quarantaine de clubs.</p> <p>L'ordre du jour ainsi que la liste des clubs (basée sur le nombre de licences clubs) seront arrêtés par le Président.</p>
--------------------	--

2.12 Communication

2.12.1 Marin de l'année (vote)

Décision BE-211120-09	<p>Le format de la soirée évolue puisqu'on revient à une formule marin de l'année et trophée des champions. Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste des trophées des champions qui seront remis lors de la soirée du 06/12 à 20 H à l'Olympia.</p>
------------------------------	---

2.12.2 Top Club

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la liste des clubs (pour la partie Top clubs Sport et Top clubs EFVoile) qui seront récompensés par ligue lors du top clubs.</p> <p>Chaque ligue enverra à la FFVoile son club « coup de cœur » à inscrire dans la liste des tops clubs.</p> <p>3 trophées nationaux seront attribués : l'Ecole Française de Voile de l'Année, le Club Sportif de l'Année et le Club Féminin de l'Année</p>
--------------------	--

2.12.3 Boutique

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la 1^{ère} opération de la Boutique B2C en direction du grand public aura lieu au moment du salon nautique avec un espace dédié sur le stand FFVoile.</p>
--------------------	---

2.12.4 Attachée de presse

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la poursuite de l'externalisation de la prestation « attachée de presse » et des discussions en cours avec Mathilde Mermod.</p>
--------------------	--

2.12.5 Partenariat

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que la FFVoile a signé avec l'agence Leroy Tremblot pour la construction du dossier de partenariat de la FFVoile.</p>
--------------------	---

2.12.6 Salon Nautique 2021

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du plan de situation du stand de la FFVoile (155 M²) lors du prochain salon nautique ainsi que le zoning/plan du stand.</p> <p>Il est confirmé que l'opération d'obtention d'une entrée gratuite pour les licenciés FFVoile est maintenue sous réserve de la préinscription sur la boutique en ligne du nautic.</p>
--------------------	--

2.13 *Composition du groupe de travail « volontaires Paris 2024 »*

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la mise en place d'un groupe de travail pilotant l'action « Volontariat Olympique et Paralympique Paris 2024 ».</p> <p>Ce groupe est composé de (par ordre alphabétique)</p> <ul style="list-style-type: none">- Corinne Aubert- Corinne Aulnette- Christophe Gaumont- Romain Gautier- Nathalie Péberel- Ed Russo <p>Une première réunion a eu lieu le 3 novembre à l'initiative conjointe du CNOSF et de Paris 2024 pour exposer les grandes lignes de l'action.</p> <p>A l'issue de cette réunion, la FFVoile a fait parvenir le 15 novembre à Paris 2024 sa déclaration d'intérêt pour le recrutement des volontaires techniques en identifiant les « porteurs du projet », à savoir le « référent » Lionel Cottin (Conseiller Technique National) en charge de piloter le projet et la « suppléante » Corinne Aulnette (Attachée de direction auprès du Président de la FFVoile et responsable de la Commission Centrale d'Arbitrage) en charge de co-piloter le projet.</p>
--------------------	--

2.14 *Pistes de réflexion sur la position de la FFVoile pour assurer une cohérence dans la promotion des JO 2024 vis-à-vis de ses différents publics*

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé des pistes de réflexions pour assurer une cohérence dans la promotion des JO 2024 vis-à-vis de ses différents publics.</p>
--------------------	--

2.15 *Présentation du plan FFVoile de prévention et de lutte contre toutes formes de violences*

Décision BE- 211120-10	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le plan FFVoile de prévention et de lutte contre toutes formes de violences dans le sport mis en place à la demande du Ministère des sports.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 07 janvier 2022.</p>
-----------------------------------	--

3 Développement

3.1 *Séminaire des directeurs/directrices des structures*

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'organisation d'un séminaire des directeurs de clubs dans les locaux de la FFVoile du 01/12 (12h00) au 03/12 (16h00) et du contenu du programme.
--------------------	---

3.2 *CESE projet national 2022*

Décision BE-211120-110	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le programme d'accompagnement des EFVoile dans le cadre du CESE national 2022 avec la mise en place d'une « offre Wingfoil de la FFVoile pour l'EFVoile et autorise son lancement en début d'année 2022.
-------------------------------	--

3.3 *La Mer est à Vous - Sélection des structures de la vague 3*

Décision BE-211120-12	Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide de donner délégation aux vice-président(e)s du Développement, de la Formation, de l'action éducative, à la Secrétaire Générale et au Trésorier pour valider la sélection des dix-huit structures qui participeront au dispositif sur la période 2022 et 2023 (3ème vague).
------------------------------	--

4 Pratiques Sportives

4.1 *Haut niveau : présentation du Projet de Performance Fédéral*

Décision BE-211120-13 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les principes du projet de Performance Fédérale (PPF) 2024</p> <p>Le Bureau Exécutif mandate le DTN pour la finalisation du dossier et dépôt à l'ANS et présentation au CA pour approbation.</p> <p>Le PPF finalisé sera publié ultérieurement sur le site Internet de la FFVoile.</p>
--	---

4.2 *Principes de déploiement de « bases de vitesse » grand public dans les clubs FFVoile*

Décision BE-211120-14	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile</p> <ul style="list-style-type: none">- Valide le principe de déploiement de bases de vitesse dans les clubs FFVoile.- Mandate les pratiques sportives pour :<ul style="list-style-type: none">o Étudier et déterminer en relation avec le service juridique de la FFVoile l'environnement juridique avec l'association « West team » et M. Thierry POSTEC en prévision de la reprise du concept des bases de vitesse par la FFVoile ;o Étudier et déterminer en relation avec le service juridique de la FFVoile l'environnement juridique en prévision du déploiement de bases dans les clubs de la FFVoile ;o Étudier et déterminer la meilleure stratégie de déclinaison de bases de vitesse au sein des clubs FFVoile (nombre / timing / conditions financières / conditions d'utilisation...);o Finaliser la construction d'un environnement règlementaire pour mettre en place un classement national.
------------------------------	---

4.3 *Validation du championnat du monde « Europe », open week et nations cup*

Décision BE-211120-15	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par la SR Douarnenez du championnat du monde Europe, open week et nations cup du 06 au 12 juillet 2022.</p> <p><i>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents des pratiques Sportives pour valider cette modification de date.</i></p>
------------------------------	--

4.4 *Championnat du monde Nacra F20 – 2022*

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'organisation par le Club Multicoque d'Hyères du championnat du monde Nacra 20 au 11 au 18/09/2022 (suite à l'annulation de ce championnat 2 fois de suite pour cause de Covid 19)</p>
--------------------	--

4.5 *Ligue Nationale de Voile 2022*

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que pour 2022 la ligue nationale de Voile se déroulera sur une seule épreuve à Cherbourg.</p>
--------------------	---

4.6 *Windsurf – structuration, stratégie et jauge windfoil*

Décision BE-211120-16	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'afin de pouvoir répondre rapidement aux attentes du terrain sur la pratique du Wing Foil en évolution technologique permanente, la Commission Glisse a contacté les différents fabricants sur deux points :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les évolutions apportées (essentiellement au Foil) depuis la labellisation du matériel dans le cadre de notre structuration sportive,- La possibilité pour 2022 de proposer une action « Flotte Partagée » pour nos U15. <p>La commission Glisse, suite aux différents retours, a travaillé et le BE valide la proposition suivante pour 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'intégration des évolutions techniques de marques WindFoil de matériel labellisés pour les U17,- De descendre la surface des gréements à 7m² en U17 afin de garder l'intégrité physique de nos plus jeunes coureurs,- La modification de la jauge U19 afin d'avoir une meilleure transversalité des pratiques WindFoil sur cette tranche d'âge, ce qui a amené à modifier les différentes jauges. <p>Ces actions vont renforcer la structuration sportive WindFoil qui doit s'adresser à tous depuis la pratique de club jusqu'au plus haut niveau.</p>
------------------------------	---

4.7 *Circuit du Championnat de France Elite de Course au Large 2022 (Figaro) (vote) Corinne Migraine et Bernard Bocquet.*

Décision BE-211120-17	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide Le circuit 2022 du Championnat de France Elite de Course au Large composé des 5 compétitions suivantes : La Solo Maître Coq, Le Havre – Allmer Cup, La Sardinha Cup, La Solo Concarneau Guy Cotten, La Solitaire du Figaro.</p>
------------------------------	--

5 Divers (information sur les dossiers en cours)

- Présentation du Projet « Soyons responsables »